

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 69 (1930)
Heft: 12

Artikel: Armorial des communes vaudoises
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-223161>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pion, seulement, la justesse de son « bourdon » laissait, parfois à désirer et on se rappelle certain jour d'Ascension où le bon taupier ayant entonné admirablement faux le cantique 40 :

« Du rocher de Jacob toute l'œuvre est parfaite... les fidèles, désorientés, s'éparpillèrent, qu'à la fin du premier verset, il était bel et bien tout seul à chanter.

« Car il est notre Dieu, notre haute retraite ».

Les régents s'étaient tus les premiers, jugeant inutile de continuer la cacophonie, mais Pierre-Auguste n'en avait pas moins poursuivi jusqu'au bout. Mme la taupière n'avait jamais été si fière, depuis le jour de ses noces.

— Quand je disais, s'écriait-elle en sortant du temple, quand je disais qu'il n'y a pas un qui puisse tenir avec lui. Avez-vous entendu comme il a mené le cantique ! M. le pasteur lui doit une fière chandelle, sans Pierre-Auguste ça craquait au beau milieu...

Le pasteur Vurlod ne partageait peut-être pas l'enthousiasme de la taupière, car, pour le chant de la fin, il avait indiqué un psaume peu coutumier — j'ai oublié le numéro — que seuls les régents étaient capables de mener à bien. Mais cela n'empêcha pas Pierre-Auguste de manœuvrer sa basse ; seulement, il y mit moins de force et moins de conviction et l'affaire marcha à souhait. Mme la taupière l'approuva de s'être ainsi contenu.

— Tu leur aurais fais vergogne en les remettant au pas. Et puis, c'est leur affaire s'ils « s'embocquent », le ministre saura bien leur dire ce qui en est.

Mais le triomphe de Pierre-Auguste Denoréaz, crieur public, taupier et colleur d'affiches, c'était le chant patriotique. Ah ! là, personne n'était de taille à lui en remontrer. Son répertoire n'était pas très copieux, mais l'exécution ne laissait rien à désirer. Il chantait le *Canton de Vaud* du doyen Curtat, l'*Helvétie* de Juste Olivier et *Roulez tambours*. Il n'en disait jamais d'autres, mais aussi comme il les disait. A la pinte des Amis, les soirs de mise, quand Pierre-Auguste, un peu éméché par les enchères et le bon vieux en-tonnait :

Il est, amis, une terre sacrée...

Jeannette Tauxe, la pinière allait vite ouvrir les fenêtres pour éviter les bris de vitres. Malheureusement, la voix portait si loin dans la rue, que le chien de l'assesseur et celui du boucher Guentsch, se mettaient de la partie et aboyaient jusqu'à ce que tous leurs camarades aient répondu. Et cela faisait, je vous assure, un tant joli concert.

Quant au *Roulez tambours*, vous pensez comme il le lançait vibrant et sonore. Tout le monde, dans la pinte faisait, d'ailleurs, sa partie dans le cœur et si, par aventure, le « gâpion » Michaud, attiré par ce vacarme, essayait d'apaiser cette fièvre musicale, Pierre-Auguste, le couplet fini, ne se faisait pas faute de dire au gardien de la sécurité publique ses quatre vérités.

— Tu devrais bien avoir mille pieds de honte ! Venir tarabuster des citoyens qui chantent la patrie. On est Vaudois, ou quoi ? On ne vient pas des Allemagnes ? On est bourgeois de par ici, je pense.

— C'est pas une raison pour « bouêler » !

— Qui est-ce qui « bouêle » ? On chante et des toutes belles encore. Allons, bois un verre et ne dis plus de pareilles gandoises, tu vas te faire dévousoyer.

Et le gâpion Michaud, qui était ami de la paix et du bon vin, buvait un verre et ne disait mot, tandis que Pierre-Auguste, bien « emmodé », criait :

— Encore une fois le dernier verset. Ça n'a pas « fronné » comme il faudrait. Veilles-toi au refrain brigadier Henchoz... Vas-y d'attaque. Une, deusse, troisse.

Comme crieur public — car il en faut revenir à ses fonctions officielles, — Pierre-Auguste, je l'avoue, n'avait pas son pareil. Non seulement pour la puissance vocale, mais encore, mais surtout, pour la diction. Eh ! ne riez pas. Il y a diction et diction. Assurément qu'il n'eût pas dé-

taillé la *Mort du loup* ou le monologue de *Figaro*, mais il avait la diction de son emploi, la diction d'un crieur public. Et ne l'a pas qui veut. Il « lançait » le mot important avec une virtuosité incomparable. Pas besoin de l'entendre deux fois. Après une audition, on était fixé sur la valeur du communiqué. Il savait, sans en avoir l'air, signaler l'affaire avantageuse, la bonne vente, la soirée intéressante. Ses clients lui disaient, en passant la piécette :

— Vous me « soignerez ça », Pierre-Auguste.

Mais Pierre-Auguste n'était pas homme à transiger avec sa conscience et il ne « soignait ça » que si, réellement, ça méritait des soins. Publier la vente d'une vache douteuse ou la liquidation d'un stock de vieilleries démodées ne lui paraissait pas une œuvre digne d'égarde. Il l'accablait sans zèle et sans insistance. En revanche, aux bons avis, il mettait toute son application. Et c'est surtout le « Qu'on se le dise » final et péremptoire qu'il figulait. Toutes les bonnes femmes connaissent les nuances de cette conclusion et en déduisaient les qualités de l'annonce. Ou bien Pierre-Auguste, grommelait ce « qu'on se le dise » machinalement, comme une insignifiante redite, ou bien il l'accentuait légèrement sans, toutefois insister trop, ou encore il le formulait de façon militaire en relevant la tête et en regardant son monde. Dans ce dernier cas, l'erreur n'était pas possible, l'affaire était digne d'intérêt et « on se le disait » d'un bout à l'autre de la ville. Entre ces trois dictions, il y avait encore des demi-teintes, des degrés, des intentions qui n'échappaient à personne et dont on tenait bon compte. D'ailleurs, la réputation de sagesse et de véracité du crieur-taupier-colleur s'était affirmée en même temps que son talent, et les gens ne doutaient jamais de ses dires.

— C'est Pierre-Auguste, qui a ça conté, affirmaient les commères.

Et cette référence suffisait à garantir l'authenticité de l'événement.

Brave crieur ! Il est mort depuis longtemps — j'étais enfant, que déjà ses cheveux grisonnaient, or je ne suis plus de la première jeunesse, ni même de la seconde, oh ! non — sa vie s'écoula sans amertume, sauf peut-être le chagrin de ne pouvoir laisser sa charge à un fils continuant la dynastie. Mais, chose curieuse, Loion-Julot, héritier légitime de Pierre-Auguste, n'eût de son père ni la voix tonitrante, ni le goût des bonnes « bouêlées ». C'est un paisible, un peu parle, qui a fait sa carrière dans les pompes funèbres — fonctions plutôt silencieuses et finit ses jours, concierge et jardinier du cimetière.

Les hommes se suivent et ne se ressemblent pas.

La consigne. — Mme de M... avait donné l'ordre, un jour, à son valet de chambre de dire qu'elle n'y était pas. Le soir, dans le nombre des personnes qui s'étaient présentées, le valet lui nomme Mme V... sa sœur.

— Eh ! dit-elle, ne vous ai-je pas dit que, quelque ordre que je vous donne, j'y suis toujours pour elle ? Le lendemain, Mme M... sort.

Mme V... revient.

— Ma sœur y est-elle ?

— Oui, madame, répond le domestique.

Mme V... monte, elle frappe de toutes parts et longtemps. Elle redescend.

— Il faut bien que ma sœur n'y soit pas.

— Non, madame, dit le valet, mais elle y est toujours pour vous.

UN TOUR DE FORCE.

LE « Courrier maritime de France » publie un article qui s'intitule « Symphonie en P majeur » et qui s'adresse à la grande famille des pêcheurs. Voici un bref extrait de cette fantaisie :

« Pauvres pêcheurs pêchant péniblement pardon ! Pourquoi perdre patience, pleurnicher, parfois pleurer, pousser plaintes, pour péricliter prétexte pénurie pageots, pagres, poulpes, pieuvres, phoques ; présentant péril partisans presque précipiter parapets ponts, puits, plonger précipices profonds... »

Nous arrêtons là cette citation, car l'article occupe toute une demi-colonne !

L'HOMME EST UN ANIMAL.



L'HOMME est un animal qui fait des outils... La définition, si je ne me trompe est de l'Américain Franklin. Et c'est peut-être la meilleure que je connaisse. Le langage articulé ?... Certains oiseaux, les corbeaux par exemple, n'en ont-ils pas un, élémentaire ? Et sommes-nous bien sûrs qu'il n'en soit pas de même de quelques races de singes ? L'intelligence ?... Quelles sont ses limites ? Où commence l'intelligence, où finit-elle ? Les abeilles, les fourmis, les termites accomplissent des travaux en commun compliqués, difficiles : instinct, intelligence ? On en discute. Mais une chose est certaine : ils ne font pas d'outils ; l'homme seul...

Bon. Ecoutez maintenant.

Mardi dernier, au Collège de France, un savant étranger, M. Kohler, a fait une conférence sur « l'intelligence des singes ». Conférence appuyée par des films qui permettaient de contrôler ses propres expériences. Entre autres choses on a pu voir ceci :

Un chimpanzé est dans une cage dont le grillage est assez large. Hors de la cage, à une distance assez grande, on a placé sur le sol des bananes dont il est friand ; et, plus près de lui, deux bambous. Pour atteindre les bananes, les faire rouler jusqu'à portée de sa main, le chimpanzé s'empare d'un de ces bambous. Ça, c'est déjà bien. Cela dénote quelque intelligence, n'est-il pas vrai ?... Mais attendez la suite,

Le bambou est trop court : il n'arrive pas jusqu'aux bananes. Le chimpanzé l'abandonne, essaie du second. Peine perdue ? Ces deux bambous sont de la même longueur. Alors le chimpanzé les considère attentivement. Il constate que l'un a été scié au-dessous d'un des nœuds. Il s'empare de l'autre, un peu plus mince, et l'emboutit dans cette sorte de mortaise. Ayant ainsi doublé la portée dont il dispose, il peut atteindre les bananes.

...Se servir d'un bâton quelconque, ce peut être instinctif. Mais « emboutir » un bâton dans un autre, c'est fabriquer un outil ! Outil grossier, rudimentaire, mais outil tout de même. Car il y a fallu une adaptation raisonnée.

Mais alors, alors... l'homme ne serait plus le seul animal qui fabrique des outils ! Ma foi, tant pis pour Franklin : c'est rudement intéressant !

Armorial des Communes vaudoises, par Th. Cornaz et F.-Th. Dubois. — Livraisons 21-22. — Editions Spes, Lausanne.

Voici les avant-derniers fascicules de l'imposante publication qui totalise actuellement 88 planches de 4 armoiries, soit 352 blasons communaux. Il n'en reste donc plus qu'un solde de 36 à publier pour que le compte des 388 communes soit réglé. Il est vrai de dire que plusieurs communes vaudoises n'ont pas encore adopté d'armoiries. Elles feront bien d'y pourvoir sans retard, la terminaison de la publication de l'Armorial commencée en 1923, étant annoncée pour l'automne prochain. Voici les communes qui figurent dans les dernières livraisons : La Rippe, Crassier, Naz, Chabrey, Mésery, Prahins, Corsier, Corseaux, Oleyres, Bussy, Jouxteins, Goumoëns-le-Jux, Marnand, Cremin, Chamblon, Villars-Epenay, Mutrux, Cheseaux-Noréaz, Valepres-sous-Ursins, Valeys-sous-Rances, Vieh, Cuarny, Villars-Bramard, Poliez-le-Grand, Gossens, Correvon, Les Cullayes, Suscévaz, St-Légier, Martherenges, Prilly, Rossenges. — A l'occasion du prochain « 14 Avril », le comité du 14 Avril mettra en vente dans toutes les communes du canton, par les soins de Pro Juventute, des cartes postales tirées de l'Armorial et reproduisant chacune un écusson communal.

LES VEUVES SE REMARIENT... LES VEUFs HÉSITENT...

LN journaliste japonais a interrogé trois veufs et trois veuves sur leurs projets matrimoniaux.

Premier veuf. — J'étais heureux en ménage. Oh ! oui, je l'étais... Je ne pourrai l'être davantage. Je ne me remarierai pas.

Deuxième veuf. — Mon ménage était un enfer ; me voilà délivré. Je ne me remarierai pas !

Troisième veuf. — Ça marchait mal dans mon premier ménage, encore plus mal dans mon second. Je ne suis pas curieux de tâter un troisième.

Première veuve. — J'ai été heureuse en ménage. Je puis l'être encore. Les maris valent mieux qu'on ne le prétend. Je me remarierai.